

Direction du Développement Service VOIRIE - CIRCULATION - ECLAIRAGE PUBLIC le 20 juillet 2023

Note à

Monsieur le Directeur **Direction du Développement**Service Urbanisme - Qualité

Architecturale

16, Avenue François Mitterrand

72039 LE MANS Cedex

Dossier suivi par: Guillaume COURANT

Objet: Avis sur un dossier de Permis d'Aménager

N° Dossier : PA 72181 23 Z0002

Demandeur: LE MANS METROPOLE Monsieur LE FOLL Stéphane

Adresse des travaux : avenue Bollée Espaces publics 72000 LE MANS

Objet des travaux : Aménagement de Chronolignes sur le réseau urbain de transport public de Le

Mans Métropole

Référence cadastrale : BW0016 BW0157 BX0072 BX0073 BX0077 BX0078 BX0079 BX0080 BX0081 BX0082 BX0160 BX0179 BX0216 BY0051 BY0053 BY0054 BY0055 BY0139 DK0087 DK0091 DK0094 DK0103 DK0162 DK0163 DL0001 DL0002 DL0003 DL0008 DL0009 DL0013 DL0016 DL0017 DL0022 DL0023 DL0024 DL0025 DL0026 DL0027 DL0028 DL0178 DL0194 DL0222 BW0164 BW0165 BW0170

Nature de l'avis : Favorable avec réserves

Les préconisations concernant le dossier ci-dessus référencé sont les suivantes :

VOIRIE - CIRCULATION - ECLAIRAGE PUBLIC :

La configuration de la voie centrale réservée au bus rend l'exploitation des voies de circulation générales plus complexe.

Les surélévations de chaussée seront conformes à la réglementation et aux recommandations techniques en vigueur.

Direction du Développement Urbain URBANISME - QUALITÉ ARCHITECTURALE Droits des Sols

2 5 JUIL. 2023

·N°

le Directeur,

Jérôme BESLAND